AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication Périodique

EDITION DE LA STATION NORD, PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE

Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Siège de la Circonscription:
Cité Administrative - 59048 LILLE Cédex - Tél.: (20) 52.72.80 - (20) 52.12.21
Station d'Avertissements Agricoles de TILLOY-lès-MOFFLAINES :
B.P. 355 - 62026 ARRAS Cédex - Tél.: (21) 59.99.35

Abonnement Annuel: 85,00 F
Régisseur de Recettes DDA du Pas-de-Calais
CCP: 5701.50 Lille

Bulletin N° 278 du 4 août 1982

GRANDES CULTURES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE :

POURSUITE DE LA LUTTE : Les petites pluies le 28 juillet et surtout les averses orageuses notées le 30 juillet en toutes régions ont pu contribuer à restaurer (en partie) le potentiel infectieux de la maladie.

La maladie est latente en toutes régions, et toutes rosées, brouillards, pluies ou humidités tant soit peu persistantes peuvent réactiver le développement de la maladie.

Pour les cultures non destinées à un arrachage proche et donc, là où l'on désire prolonger au maximum la protection des cultures, intervenir préventivement et immédiatement avant tous risques de situations climatiques favorables aux contaminations et renouveler la protection dans les 4 à 6 jours qui suivent, si de nouvelles conditions d'hygrométrie prolongée se présentent.

Dans tous les cas, tenir compte du lessivage des dépôts fongicides après toutes pluies ou successions de pluies totalisant près de 20 mm. Notons à ce sujet que certaines spécialités à base de chlorothalonil et peut-être de l'association de Fentin Acétate + manèbe (Brestan 10) sembleraient avoir une meilleure tenue au lessivage et sans doute, une action plus prolongée dans le temps. Ces derniers produits pourraient trouver plus facilement leur place en fin de protection de la culture, ou éventuellement en situations difficiles.

Dans les conditions particulières de cette année, et dans la mesure où les pluies sont bien isolées dans le temps, une intervention à l'aide de produits pénétrants (type Fulvax ou Rémiltine) dans les 24 à 48 heures qui suivent la pluie contaminatrice peut présenter de l'intérêt, mais il est prudent de forcer la dose d'utilisation jusqu'à 3 kg/ha de spécialité commerciale.

Notons que les préventifs classiques type manèbe, mancozèbe etc... conservent aussi tout leur intérêt.

Sauf modification importante de la situation climatique, il semble que cette année les risques de contaminations de tubercules soient assez limités.

Maintenir toutefois, la protection jusqu'au voisinage du défanage. Le dernier traitement à l'aide d'un fongicide de contact pourra être réalisé quelques jours avant le défanage ou même au cours de celui-ci pour limiter éventuellement la propagation du mildiou sur tubercules.

DEFANAGE : Outre la nécessité de prévoir un délai minimum de 3 semaines entre celui ci et la récolte le défanage interviendra obligatoirement lorsque le seuil critique de 5 à 10 % de destruction du feuillage par le mildiou est atteint. Ce seuil correspond à la présence dans la parcelle de foyers bien marqués et de nombreuses taches disséminées et fertiles.

... / ...

CPPAP. N° 533 AD - Imprimerie de la Station Nord, Pas-de-Calais et Picardie - Directeur gérant : J. PETITOT

BETTERAVES :

OIDIUM : Les conditions climatiques actuelles sont assez favorables à l'implantation de cette maladie en toutes régions NORD - PAS-DE-CALAIS - PICARDIE.

Les cas signalés sont encore rares :
- 1 foyer à MERVILLE au BOIS (80) près d'AILLY sur NOYE,
- 1 parcelle déjà fortement touchée près d'EPPEVILLE (80),
- Présence très sporadique au sud d'ARRAS.

Observer individuellement chaque parcelle de betteraves et n'intervenir que sur constat évident de présence de la maladie dans les conditions fixées dans notre précédent bulletin.

Notons qu'une intervention se révèle encore efficace jusqu'au seuil bien visible de 3 à 5 % de betteraves touchées. Les produits à base de soufre agissent en partie sur Ramularia.

CERCOSPORIOSE : Cette maladie n'a pas encore été observée. Un traitement éventuel pourrait être nécessaire si cette maladie apparaissait avant le 15 août.

Surveiller l'apparition éventuelle des foyers en zones plus humides et plus chaudes de vallées (en PICARDIE : Vallée de l'AISNE et de l'OISE et affluents par exemple...). La culture répétée de la betterave sur une même parcelle est un facteur favorisant la maladie.

Les petits foyers sont constitués de groupes dispersés de 3 à 4 betteraves portant des petites taches rondes, bordées de rouge brun, vineux et disséminées sur la feuille. Intervenir 3 à 4 jours après une pluie prolongée, faisant suite à 2 jours chauds et plus particulièrement si l'on envisage un arrachage tardif de la parcelle.

Produits utilisables à base de (doses exprimées en grammes de matière active / ha): bénomyl ou carbendazime:150, thiabendazole : 100, association manèbe + methylthiophanate : 1 000 + 500.

Le Brestan 10 à dose de 2,5 kg/ha de spécialité commerciale a également une autorisation de vente contre la cercosporiose.

RAMULARIA : Cette maladie n'a pas encore été observée. Elle est souvent consécutive aux attaques d'oidium, et se développe souvent en fin de saison. Ne pas confondre les taches de ramularia avec celles provoquées par la cercosporiose.

Dans le cas du ramularia, les taches sont souvent plus grandes et moins régulières. Le centre est blanc-grisâtre et souvent sans cerne.

Les essais réalisés l'an dernier par notre service révèlent une très bonne efficacité de la spécialité Blédor 3 utilisée à 8 kg/ha, également très active sur oidium.

A un moindre degré, les spécialités à base de carbendazime sur la base de 320 g/ha de matière active sont également intéressantes.

Le bulletin N° 277 a été adressé à certaines catégories d'abonnés : pépiniéristes et revendeurs.
Il concernait la lutte contre le feu bactérien.

.../...

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES :

De nombreux champignons occasionnent les pourritures en conservation. On peut distinguer :

1) ceux qui pénétrent par les blessures : Botrytis, Penicilium, Rhizopus, provoquant des pourritures "molles".
Phytophtora (mildiou), Monilia, Tricothecium, provoquant des pourritures "sèches".

2) ceux qui pénétrent par les lenticelles, l'oeil ou le pédoncule : Gléosporium (gleosporioses), Botrytis, Phoma, Fusarium, etc...

LUTTE :

MESURES PROPHYLACTIQUES : - Nutrition et protection sanitaire bien conduite,
- Récolte soigneuse (éviter chocs, blessures de toutes origines),
- Ramassage séparé des fruits tombés ou souillés de terre (à proximité du sol),
- Matériel de récolte, stockage propre et le cas échéant désinfecté (de même pour les locaux), ne pas laisser séjourner trop longtemps à l'avance palox ou caisses sur le chantier.
- A la taille, suppression des fruits momifiés et du maximum de chancres..

TRAITEMENTS PREVENTIFS AVANT CUEILLETTE : Trois traitements peuvent être réalisés à partir de 30 jours environ avant la date présumée de la récolte :

1er traitement : Dans les vergers où le Phytophtora (mildiou) est à craindre, ailleurs si la situation est saine et si les conditions météorologiques sont favorables il peut être omis.

Produits utilisables : Captafol : 100 g /MA/hl (DIFOSAN ou ORTHODIFOLATAN soit 2,2 kg/P.C./ha,
Captane : 150 g /MA/hl (Nombreuses spécialités à 83 % soit 1,8 kg/P.C./ha),
Folpel : 180g /MA/hl (Nombreuses spécialités à dosages variés).
Captane : 0,9 kg/P.C./ha
\+ Tolylfluanide : (METHYLEUPARENE 0,750 kg/P.C./ha).

REMARQUE : TOLYLFLUANIDE est incompatible avec plusieurs insecticides, dont le parathion et le soufre mouillable. Délai d'utilisation avant la récolte : 7 jours.

2ème traitement : 10 à 15 jours avant récolte :
- présence de Phytophtora : Tolylfluanide (METHYLEUPARENE 1,8 kg/PC/ha.)
- absence de Phytophtora : même produit mais à 75g/MA/hl soit 1,5 hg/PC/ha.

3ème traitement : Avant récolte, 2 ou 3 jours, au fur et mesure de l'avancement du chantier :
- Benomyl : 30 g/MA/hl (BENLATE 0,6 kg/PC/ha)
- Carbendazime · 30 g/MA/hl (Nombreuses spécialités)
- Thiophanate méthyl : 70 g/MA/hl (PELT)

REMARQUE : Par prudence, il convient de limiter l'usage de ces produits à une seule intervention. Dans les vergers à phytophtora, si le précédent traitement a été lessivé, et si la récolte risque de s'effectuer dans de mauvaises conditions climatiques, on peut associer du captafol à 1,8 kg/PC/ha.

TRAITEMENT DES FRUITS APRES RECOLTE : Le trempage dans une solution à 50 g/MA/hl de Benomyl, ou à 280 g/MA/hl de Thiabendazole est autorisé en FRANCE, ainsi que la pulvérisation de 90 g/MA/hl (Thiabendazole). Se conformer aux législations étrangères en cas d'exportation.

L'Ethoxyquine, utilisée contre l'échaudage, est interdite par les PAYS BAS, le DANEMARK et l'ALLEMAGNE à partir du 1er septembre.

La Diphenylamine ne peut être utilisée que pour l'exportation avec une teneur maximale autorisée de résidus de 3 ppm et elle est interdite pour le marché Français.